

Coup d'arrêt pour le frêne

Apparue il y a une dizaine d'années en Alsace, la maladie du flétrissement du frêne, appelée charlarose, continue de miner les forêts alsaciennes. La réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne n'est pas épargnée. Ici, l'importante fréquentation du site implique des mesures énergiques pour sécuriser le lieu. À moins de tout fermer au public.

Jean-François Ott

La réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne s'étend sur 904 hectares. Plus de la moitié (58 %) est occupée par deux types principaux de forêts : à dominante sèche, où poussent chênes et charmes, et à dominante humide, royaume du saule et du frêne. Même si ce dernier ne représente pas un peuplement majoritaire dans la Petite Camargue, il est toutefois bien présent, en îlots ou isolé.

Le frêne est menacé par la charlarose, une maladie fongique qui flétrit les houppiers, nécrose les collets et au final provoque la mort de l'arbre. Les jeunes frênes sont les plus vulnérables mais tous les âges sont concernés. La progression de *Chalara Fraxinea*, apparue en Pologne dans les années 1990 mais vraisemblablement d'origine asiatique, ne laisse aucune chance aux frénaises du fait de sa propagation très rapide.

Faut-il fermer la Petite Camargue alsacienne ?

Présente à la Petite Camargue alsacienne, la charlarose l'est bel et bien... et a obligé les gestionnaires de la réserve naturelle à se mettre sur le pied de guerre et à envisager des mesures radicales de lutte non pas contre la charlarose, mais contre les effets secondaires de la chute des arbres. Lesquels ne préviennent en général pas, tant les dégâts sont souvent difficiles à



La charlarose du frêne est un sujet préoccupant dans la Petite Camargue alsacienne, pour des questions de sécurité, en particulier. Ici, au cœur du domaine, ce bosquet de frênes commence à menacer les dépendances de la réserve naturelle. Photos DNA/J.F.O.

percevoir, en particulier au niveau des collets. Ce qui implique une problématique majeure de sécurisation du site, parcouru par des dizaines de milliers de visiteurs tout au long de l'année.

« Les autorités [la Dreal, Direction régionale de l'environnement, de l'agriculture et du logement] nous ont avisés qu'il n'y aurait pas de soutien de la part de l'État pour couper les frênes. Elles nous ont donc suggéré de fermer les accès aux sentiers », s'insurge Philippe Knibbiely, le directeur de la Petite Camargue. Ce qui relevait d'une hérésie, au vu de la fréquentation de cette réserve périurbaine, mais

aussi de sa mission de sensibilisation à l'environnement. « L'impact de la charlarose sur le frêne pose problème aux abords des sentiers. Notre ligne de conduite concerne donc ces tronçons, indique Léa Merckling, conservatrice de la réserve naturelle. La réserve abritant une mosaïque d'habitats forestiers, le frêne n'est pas regroupé à un endroit particulier. En dehors des abords des sentiers, dans les zones non accessibles au public, nous n'intervenons pas : si un frêne tombe, nous ne replantons rien, un nouveau cycle va débiter avec l'apport de lumière qui naît de la chute d'un arbre. Au contraire, cela nous permettra d'étudier quelle essence est pionnière et

La sécurité en milieu forestier

S'il n'est pas prévu de fermer au public la Petite Camargue et les forêts atteintes par la charlarose, n'oublions pas que tout arbre peut chuter, et pas que les frênes. Les mesures les plus évidentes de sécurité impliquent donc d'éviter de circuler dans une forêt pendant un épisode météorologique marquant, comme un coup de vent, une tempête, etc. Et de respecter les balisages mis en place lors de la coupe des arbres notamment.

70 000

Le chiffre

Le nombre de visiteurs et de promeneurs chaque année dans la Petite Camargue alsacienne. Un chiffre invoqué par la réserve pour alerter sur le non-sens d'une potentielle fermeture.

vient coloniser ces espaces en premier lieu. Nous nous contentons donc de faire un suivi de l'évolution des peuplements. » Aux abords des 30 kilomètres de sentiers de la réserve, en revanche, celle-ci a organisé en décembre dernier une campagne d'abattage des frênes atteints par la charlarose, en fonction de leur état sanitaire suspecté, mais en priorisant les coupes selon les secteurs.

Une trentaine de frênes abattus

« Nous en ferons tous les ans, tant que cela sera nécessaire, pour un budget d'environ 5000 € par an, et dans les secteurs jugés prioritaires, comme les abords de la piscine. » Ouï justement, il y a peu de temps, un jeune frêne est tom-

Et dans les autres forêts ?

Aucune forêt n'est à l'abri de la charlarose du frêne. Toutefois, la Hardt n'est pas véritablement touchée : parce qu'il s'agit d'une forêt sèche, et donc elle n'abrite pas une population très importante de frênes. Ce sont plutôt les charmes et les chênes qui dominent. « Par contre, il y des frênes dans toutes les forêts du Sundgau. À certains endroits, les frênes représentent même jusqu'à un quart du peuplement », indique Odile Mougeot, chef du service forêt à l'ONF pour le secteur Sud-Alsace.

Pas de « fermeture » de forêts

« Ici, toutes les forêts sont touchées par la charlarose, mais ce sont surtout les perchis, les parcelles les plus jeunes, qui sont les plus impactées. De nombreux frênes dépérissent et sont coupés et nous enrichissons la parcelle avec des chênes, notamment, car il s'agit d'une essence endémique et résistante au dérèglement climatique. »

Dans ces forêts, l'ONF s'organise pour couper les frênes malades avant leur mort, de façon à pouvoir encore exploiter leur bois. « Nous intervenons plus fré-

quemment dans les jeunes parcelles où le champignon progresse bien plus rapidement. Nous vérifions l'allure du houppier et si le collet est nécrosé. Si la nécrose atteint plus de la moitié de la circonférence, on coupe. »

La propagation de la charlarose pose la question de la sécurité, en particulier aux abords des nombreux sentiers de randonnée et des routes qui traversent ces forêts. « L'ONF recommande à ses gestionnaires de surveiller tout particulièrement les bordures et d'enlever systématiquement les frênes malades. Des coupes spéciales peuvent être réalisées », ajoute Odile Mougeot, et nous pouvons rapprocher dans le temps les fréquences de martelage, qui ont lieu en général tous les quatre ans. »

En revanche, contrairement à certaines forêts comme l'illwald à Sélestat (mais qui est une frénais), l'ONF ne ferme aucun secteur forestier. « Nous avons pu donner des avis défavorables à des courses d'orientation dans des secteurs qui comptent de nombreux frênes, mais il n'est pas envisagé de fermer les forêts. »



Ce frêne menaçait directement les bâtiments de la réserve. Il a été coupé partiellement. Photo DNA

bé à la surprise générale. À un mètre près, il endommageait une toiture. Ainsi, une trentaine de frênes ont été abattus en décembre, au grand dam de promeneurs outrés que l'on s'en prenne à ces arbres, et pour certains, encore plus outrés de voir que les troncs ne sont pas évacués. « Nous ne pouvons pas exploiter ces arbres, donc nous n'avons pas les moyens de les extraire. Et puis un arbre abattu nourrit aussi la forêt », se justifie Léa Merckling.

Les coupes vont donc se poursuivre, sachant toutefois que dans une forêt, les frênes ne sont pas les seuls susceptibles de tomber.



Cet arbre est tombé sans crier gare à quelques centimètres d'un bâtiment. Le collet était atteint par la charlarose. Photo DNA